

# L'ANNUAIRE DE SUISSE

## ROMANDE

Ordre d'insertion n° 32100

*Decision modifiée  
avec Direction.*



### TARIFS H.T. & FORMATS DES ANNONCES

4 <sup>e</sup> de couverture.....	9.613,70Chf
3 <sup>e</sup> de couverture.....	7.676,12Chf
2 <sup>e</sup> de couverture.....	7.676,12Chf
1 page préférentielle.....	5.456,20Chf
1 page simple.....	5.117,13Chf
1/2 page.....	4.104,50Chf
1/4 page.....	3.104,52Chf
1/8 page.....	1.826,13Chf
Par couleur suppl.....	65,90Chf
Coupon-réponse.....	52,13Chf

Raison sociale : .....  
 Représenté par .....  
 Adresse : .....  
 NPA : ..... Ville : .....  
 Tél : ..... Fax : .....

### SURFACE RESERVEE

Prix H.T. : .....  
 Frais techniques : .....  
 Coupon-réponse : .....  
 T.V.A 7,6 % : .....  
 Total T.T.C : .....  
 (- 5% Esc)

### FORMAT DE LA REVUE 21 X 29,7 (cm)



### Observations :

**Decision NON RENOUVELABLE**  
 Pour 1 an 5% Escompte associé au  
 régl. comptant soit 815,5 CHF le four  
**SOLDE DE TOUT COMPTE**

Fait le 16.10.2008 à Genève  
 Le délégué : Cachet et signature de l'annonceur :  
 F. Vallmont

### Conditions générales

1/ La prospection en faveur de l'Annuaire de Suisse Romande est confiée en exclusivité aux éditions NSC- National Swiss Communication Sarl siège Rue de Rive n°8\_1204 GENEVE.

2/ Le paiement s'effectue des réception de la facture qui est envoyée 8 jours après la signature de cet ordre. Toute

insertion implique l'envoi d'un exemplaire à titre de justificatif. Parution annuelle en Suisse Romande. 3/ Les frais

d'exécution de la maquette sont à la charge de l'annonceur qui reste responsable du libellé de son insertion vis-à-vis des

tiers. 4/ National Swiss Communication se réserve le droit de ne pas accepter les annonces dont les dispositions ne

conviennent pas à un caractère de publication. 5/ Ce présent bon de commande librement et dûment souscrit tient lieu de

facture s'il est réglé au comptant. 6/ Aucune annulation de contrat ne pourra être prise en considération. 7/ ~~Ce bon est~~

~~renouvelable chaque année par toute reconduction.~~ 8/ Les documents, ou typons, doivent être remis 30 jours au plus tard

avant la date d'édition. Diffusion gratuite par routage vers les boîtes postales des Postes, il s'agit d'une revue à caractère

interprofessionnel. 9/ La vente de la publication est strictement interdite. 10/ La date de parution est donnée à titre

indicatif et ne peut être garantie. 11/ L'annonceur renonce à demander des dommages et intérêts en cas d'inexactitude,

matérielle ou omission, dans l'exécution de l'annonce. 12/ Un bon à tirer est adressé uniquement sur demande de

l'annonceur. 13/ L'annonceur reconnaît, que notre représentant ne lui a présenté que la publication mentionnée ci-dessus;

il ne peut en aucun cas l'avoir confondu avec une publication similaire ou concurrente.

Editions NSC National Swiss Communication 8 Rue de Rive n°8\_1204 GENEVE.

Tél : 022/319 34 46 - Fax : 022/319 34 47